

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 NOVEMBRE 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Délégation du Conseil
Municipal au Maire pour
la convocation de la
Commission Consultative
des Services Publics
Locaux**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 20 novembre 2018
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 20 novembre 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 novembre 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille dix huit, le 19 novembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 12 novembre deux mille
dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD,
Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,
Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Madame
NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC,
Madame ADAM, Madame de CIDRAC, Monsieur
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES,
Monsieur JOUSSE*, Madame AGUINET, Madame
LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur
COUTANT, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT,
Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame
GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES,
Monsieur LEVEQUE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur JOUSSE (présent à partir du dossier 18 F 11)

Avait donné procuration :

Monsieur JOLY à Monsieur PÉRICARD
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD
Madame RHONE à Monsieur LEVEQUE

Était absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame OLIVIN

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20181119-18-F-01-DE
Date de télétransmission : 20/11/2018
Date de réception préfecture : 20/11/2018

N° DE DOSSIER : 18 F 01

OBJET : DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR LA CONVOCATION
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

RAPPORTEUR : Monsieur ROUSSEAU

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La commission consultative des services publics locaux est consultée pour avis par l'assemblée délibérante sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, de contrat de partenariat et de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement.

Dans toutes ces prérogatives et conformément au dernier alinéa de l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante peut charger le Maire, par délégation, de saisir directement la commission consultative des services publics locaux.

Il est proposé au Conseil Municipal de charger Monsieur le Maire, par délégation, de convoquer la commission consultative des services publics locaux pour avis dans les domaines susmentionnés.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

CHARGE Monsieur le Maire, par délégation, de convoquer la commission consultative des services publics locaux dans le cadre de la consultation pour avis sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, de contrat de partenariat et de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye